

Direction Générale des Ressources / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale Question n° 321

Administration Générale

REF : DAJDAAG2013023

Signataire : ABW/LT

Séance du Conseil Municipal du 17/10/2013

RAPPORTEUR : Jacques SALVATOR

OBJET : Désignation des représentants du Conseil municipal aux conseils d'écoles du groupe scolaire Henri BARBUSSE.

EXPOSE :

Le nouveau groupe scolaire Taos AMROUCHE et Charlotte DELBO, situé rue Henri Barbusse, a été inauguré à la rentrée scolaire 2013. Il convient de le doter d'un conseil d'école, en application du Code de l'Éducation.

Il est donc demandé au conseil municipal de procéder à la désignation de ses représentants aux conseils d'écoles des deux nouvelles écoles, la maternelle Taos AMROUCHE et l'école élémentaire Charlotte DELBO.

Maternelle Taos AMROUCHE : Odile FOURNIER

Ecole élémentaire Charlotte DELBO : Jean François MONINO

Direction Générale des Ressources / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2013023

Signataire : ABW/LT

OBJET : Désignation des représentants du Conseil municipal aux conseils d'écoles du groupe scolaire Henri BARBUSSE.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'article L 2121-33 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 90-788 du 6 septembre 1990,

Considérant la nécessité de désigner les représentants de la commune aux conseil d'écoles des deux nouvelles écoles, la maternelle Taos AMROUCHE et l'élémentaire Charlotte DELBO,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DESIGNE pour représenter la commune aux conseils d'écoles suivants :

Maternelle Taos AMROUCHE : Odile FOURNIER

Elémentaire Charlotte DELBO : Jean François MONINO

le Maire Adjoint

Evelyne YONNET

Reçu en Préfecture le : 18/10/2013

Publié le 21/10/2013

Certifié exécutoire le : 21/10/2013

Le Maire Adjoint
Evelyne YONNET